

VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Prévention santé environnement

PROPOSITION DE RÉPARTITION HORAIRE POUR LES MODULES DE PSE EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Proposition pour la classe de première

La proposition de répartition horaire donnée au regard du volume horaire de référence de 28 heures annuelles (cf. arrêté du 21 novembre 2018) permet d'estimer approximativement le temps nécessaire pour chaque module au regard des objectifs ciblés en fin de formation et des notions associées.

Cette proposition de répartition horaire devra cependant être adaptée au regard de chaque spécialité de baccalauréat professionnel pour prendre en compte les enseignements du domaine professionnel qui traitent déjà certains points du programme de PSE.

L'ordre dans lequel chaque module apparaît dans le programme ne constitue en aucun cas une progression. Les modules sont à traiter par l'enseignant au regard des spécificités du diplôme préparé, de l'actualité, des projets conduits dans l'établissement...

Thématiques	Modules	Proposition des volumes horaires moyens
A. L'individu responsable de son capital santé	A6 - Les infections sexuellement transmissibles	3
	A7- Les pratiques alimentaires	4
	A8 - Le stress au quotidien	2
B. L'individu responsable dans son environnement	B3- Le bruit au quotidien	3
	B4- L'eau et le développement durable	3
C. L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel	C3- Les acteurs de prévention	2
	C4 - L'assistance et le secours en milieu professionnel	2
	C5- L'analyse des risques professionnels	4
	C6- L'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel	3

Proposition pour la classe de terminale

La proposition de répartition horaire donnée au regard du volume horaire de référence de 26 heures annuelles (cf. arrêté du 21 novembre 2018) permet d'estimer approximativement le temps nécessaire pour chaque module au regard des objectifs ciblés en fin de formation et des notions associées.

Cette proposition de répartition horaire devra cependant être adaptée au regard de chaque spécialité de baccalauréat professionnel pour prendre en compte les enseignements du domaine professionnel qui traitent déjà certains points du programme de PSE.

L'ordre dans lequel chaque module apparaît dans le programme ne constitue en aucun cas une progression. Les modules sont à traiter par l'enseignant au regard des spécificités du diplôme préparé, de l'actualité, des projets conduits dans l'établissement...

Thématiques	Modules	Proposition des volumes horaires moyens
A. L'individu responsable de son capital santé	A9- La sécurité alimentaire	3
B. L'individu responsable dans son environnement	B5- Les ressources en énergie et le développement durable	4
C. L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel	C7- Le suivi de la santé au travail	3
	C8- La déclaration et la réparation des AT et des MP	2
	C9 - Les risques psycho-sociaux	3
	C10- Les risques liés à l'activité physique	3
	C11- L'analyse d'une situation de travail	4
	C12 - L'égalité de traitement au travail	2

Retrouvez éducol sur

